|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité techniqueCinquante‑sixième sessionGenève, 26 et 27 octobre 2020 | TC/56/9Original : anglaisDate : 19 octobre 2020 |

Ateliers préparatoires

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

# RÉSUMÉ

 Le présent document a pour objet de rendre compte des ateliers préparatoires tenus en 2020 et de présenter les propositions pour 2021.

 Le TC est invité à examiner s’il convient d’organiser des ateliers préparatoires sous la forme d’une série de webinaires, qui se tiendraient à des dates fixées en fonction du calendrier des sessions des groupes de travail techniques et seraient, le cas échéant, accompagnés d’ateliers en présentiel, comme indiqué aux paragraphes 14 à 21 du présent document.

 Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent document :

TC : Comité technique

TWA: Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC: Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

TWF: Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

BMT: Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

TWP : Groupe(s) de travail technique(s)

 Le présent document est structuré comme suit :

[RÉSUMÉ 1](#_Toc54085960)

[Rappel 1](#_Toc54085961)

[Rapport sur les ateliers préparatoires tenus en 2020 2](#_Toc54085962)

[Programme et modalités d’organisation des travaux préparatoires en 2021 2](#_Toc54085963)

[Proposition 2](#_Toc54085964)

# Rappel

 À sa trente‑huitième session[[1]](#footnote-2), le TC a décidé, sur la base du document TC/38/12, de la tenue d’un atelier préparatoire avant chaque réunion d’un groupe de travail technique (TWP), afin d’aider certains des délégués à participer plus activement à la réunion (voir les paragraphes 215 à 218 du document TC/38/16 “Compte rendu”).

 À sa cinquante‑quatrième session[[2]](#footnote-3), le TC a approuvé le programme des ateliers préparatoires pour 2019. Le TC est convenu que les éléments ci‑après devaient être ajoutés concernant les ateliers préparatoires (voir les paragraphes 323 à 327 du document TC/54/31 “Compte rendu”) :

* Procédure d’adoption des principes directeurs d’examen par correspondance
* Rôle de l’expert principal qui rédige les principes directeurs d’examen et informations sur sa participation en qualité d’expert intéressé
* Possibilités de coopération internationale en matière d’examen DHS

 À sa cinquante‑quatrième session, le TC est convenu que les présidents des groupes de travail techniques devaient examiner la procédure applicable aux cas particuliers, en collaboration avec les organisateurs, le président du TC et le Bureau de l’Union.

 À sa cinquante‑cinquième session[[3]](#footnote-4), le TC a rappelé que les ateliers préparatoires étaient une occasion de former les participants locaux et est convenu que les hôtes des groupes de travail techniques devaient avoir la possibilité de décider d’organiser ou non un atelier préparatoire avant la session de ces groupes (voir les paragraphes 226 et 227 du document TC/55/25 “Compte rendu”).

 À sa cinquante‑cinquième session, le TC est convenu que les groupes de travail techniques devaient être invités à examiner l’organisation éventuelle d’ateliers préparatoires lorsqu’ils détermineraient la date et le lieu de leurs futures sessions.

# Rapport sur les ateliers préparatoires tenus en 2020

 Aucun atelier préparatoire n’a eu lieu en 2020 en raison des mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID‑19. En 2020, les sessions des groupes de travail techniques et du BMT se sont déroulées en ligne, des réunions préparatoires ayant été organisées pour permettre aux participants d’utiliser la plateforme de réunion. Des orientations écrites ont été rédigées pour les différents types de participants aux réunions en ligne (délégués, experts principaux, présidents).

# Programme et modalités d’organisation des travaux préparatoires en 2021

 À sa cinquante‑quatrième session, le TC est convenu que les points examinés lors de l’atelier préparatoire pouvaient être présentés comme une introduction aux points de l’ordre du jour correspondants durant le déroulement normal des sessions des groupes de travail techniques et du BMT. Le TC est convenu que les exercices de groupe devaient se poursuivre et qu’un atelier national pouvait être organisé la veille des sessions des groupes de travail techniques à l’intention des experts locaux (voir le paragraphe 325 du document TC/54/31 “Compte rendu”).

 En 2019, les points à examiner lors de l’atelier préparatoire ont été présentés comme une introduction aux points de l’ordre du jour correspondants durant le déroulement normal des sessions du TWA, du TWC, du TWF et du BMT. Les participants n’ont pas été satisfaits, mentionnant le manque de temps pour aborder les thèmes présentés et le manque d’interactions entre les nouveaux participants et les participants expérimentés.

 À sa cinquante‑cinquième session, le TC est convenu que le Bureau de l’UPOV devrait réfléchir à l’enregistrement éventuel d’un “webinaire” pour rendre une partie du contenu de l’atelier préparatoire disponible en ligne aux fins de la formation à distance (voir le paragraphe 228 du document TC/55/25 “Compte rendu”).

## Proposition

 Il est proposé que des ateliers préparatoires soient organisés en 2021 sous la forme d’une série de webinaires, qui se tiendraient à des dates fixées en fonction du calendrier des sessions des groupes de travail techniques. Les exposés du webinaire seraient enregistrés et mis en ligne, mais pas les débats.

 Des experts des membres de l’Union seraient invités à présenter des exposés sur des thèmes précis et à participer aux débats en tant que spécialistes.

 Des exercices pratiques seraient organisés conformément à l’accord convenu par le TC à sa cinquante‑quatrième session.

 Une proposition visant à organiser les ateliers préparatoires sous forme de webinaires est également examinée dans le document TC/56/12 “Renforcement de la participation des nouveaux membres de l’Union aux travaux du TC et des groupes de travail techniques”.

 Les modalités d’organisation précises de ces webinaires seront finalisées par le Bureau de l’Union en coordination avec les présidents des groupes de travail techniques et du BMT.

 Les contenus suivants sont proposés pour les webinaires de 2021 :

Webinaire 1 :

1. Présentation de l’UPOV et du rôle des groupes de travail techniques (TWP)
2. Aperçu de l’introduction générale (document TG/1/3 et documents TGP)
* Les caractères comme base de l’examen DHS et sélection des caractères

Webinaire 2 :

Conseils pour l’élaboration des principes directeurs d’examen – partie I (document TGP/7)

1. Méthode d’observation (MS, MG, VS, VG)
2. Types d’expression (QL, PQ, QN), notes et distinction

Webinaire 3 :

Conseils pour l’élaboration des principes directeurs d’examen – partie II (document TGP/7)

1. Objet des principes directeurs d’examen, matériel requis et méthode d’examen
2. Caractères de forme et de couleur
3. Variétés indiquées à titre d’exemple

Webinaire 4 :

Processus d’élaboration des principes directeurs d’examen :

1. Modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web; texte standard supplémentaire; et notes indicatives
2. Rôle de l’expert principal qui rédige les principes directeurs d’examen et informations sur sa participation en qualité d’expert intéressé

Webinaire 5 :

Ressources en ligne de l’UPOV

1. Législations des membres de l’UPOV : UPOV Lex, base de données GENIE
2. Demandes de droit d’obtenteur : l’outil de demande de droit d’obtenteur UPOV PRISMA
3. Examen DHS : base de données GENIE, modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, Code UPOV
4. Dénomination variétale/nouveauté : base de données PLUTO

Webinaire 6 :

1. Situation à l’UPOV concernant l’utilisation éventuelle de techniques moléculaires dans l’examen DHS
2. La notion de variétés essentiellement dérivées
3. Le rôle de l’UPOV dans l’identification des variétés

 Les exposés des webinaires seraient enregistrés et mis en ligne, mais pas les débats.

 En outre, sous réserve d’une demande des hôtes des groupes de travail techniques, y compris du BMT, des ateliers en présentiel pourraient être organisés en parallèle des sessions des groupes de travail techniques. Le contenu serait alors adapté en fonction du contexte.

 Le TC est invité à examiner s’il convient d’organiser des ateliers préparatoires sous la forme d’une série de webinaires, qui se tiendraient à des dates fixées en fonction du calendrier des sessions des groupes de travail techniques et seraient, le cas échéant, accompagnés d’ateliers en présentiel, comme indiqué aux paragraphes 14 à 21 du présent document.

[Fin du document]

1. Tenue à Genève du 15 au 17 avril 2002. [↑](#footnote-ref-2)
2. Tenue à Genève les 29 et 30 octobre 2018. [↑](#footnote-ref-3)
3. Tenue à Genève les 28 et 29 octobre 2019. [↑](#footnote-ref-4)